

Diffusion : **Bureau exécutif**  
**Conseil fédéral**  
**Équipe Technique Nationale**  
**Présidents des Comités Régionaux**  
**Comités Régionaux et Départementaux**  
**Conseillers Techniques Sportifs**

**N° Réf. : JZ/LR/DLB/GLP/EM/18/06/2022 – 113**

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL DU SAMEDI 18 juin 2022**  
**9h00 en visioconférence**

	<b>Membres du Conseil Fédéral</b>	<b>Membres du BEX</b>	<b>Membres de droit</b>	<b>Invités</b>
<b>Présents</b>	P. BRETZNER – M. CADET E. COMBES – M. DUVAL F. ESCAFFRE - L. GANGLOFF D. LE BELLOUR – A. LEGROUX G. LE PALLEC - T. MOURAUD M. PETIBOUT - M. TASSERIT E. POULHE – C. ROSE	J. ZOUNGRANA - E. GIRARD F. HABRIOUX - F. SEILER	L. ROYE	A. VIGOUREUX P. FAUDOT C. PAOLETTI D. BONIN
<b>Excusés</b>	V. BRACKEZ – J. THIOLAT M. VISEUR – E. BAKKAUS V. PADUANO			
<b>Absents</b>	J. MITON			

Prochain Conseil Fédéral : 19 novembre 2022 à Vaires sur Marne

I	ACTUALITE
<p align="center"><b>Introduction du Président du Conseil Fédéral</b></p>	<p>Démission de Stéphane Gibert, le Conseil Fédéral fonctionnera avec 20 membres jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Pour la relecture des règlements, en cas d'empêchement, penser à en informer le président du Conseil Fédéral afin de se faire remplacer. La prochaine réunion du 19 novembre se tiendra en présentiel.</p>
<p align="center"><b>Information du Président Fédéral</b></p>	<p>Parmi les points abordés :</p> <p><b>INTERNATIONAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe Ukrainienne de Paracanoë accueillie à Nancy – CREPS et Pôle France –</li> <li>• Manifestation d'intérêt à l'organisation du congrès de l'ICF en 2024,</li> <li>• Les évènements internationaux : Championnats du monde de descente à Treignac, A venir : Championnats du monde de Kayak polo St Omer - Coupe du monde de Slalom à Pau</li> <li>• Le lancement de la saison internationale</li> </ul> <p><b>NATIONAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidentielles : La prise de position des présidents de fédérations et du CNOSF au 2nd tour des élections présidentielles. La création d'un Ministère des sports et des JOP de plein exercice et la nomination de Madame Amélie Oudéa-Castéra comme ministre des sports et des JOP.</li> <li>• JOP de Paris 2024,             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion du comité de pilotage FFCK PARIS 2024 en présence du COJO</li> <li>○ Le lancement du programme volontaires PARIS 2024</li> <li>○ 2023 : la préparation des jeux avec la coupe du monde de slalom et l'accueil d'une compétition internationale en Sprint Paracanoë.</li> <li>○ Le CNOSF envisage l'implantation du CLUB France à la Villette. Les fédérations auront un lieu à leur disposition à animer. Un partenariat avec des écoles d'architecte va permettre en lien avec les fédérations de créer des installations que les fédérations pourront conserver au terme des jeux. La FFCK aura donc à animer deux sites celui de Vaires Sur Marne et celui de la Villette. La proximité du bassin de la villette permet d'envisager des animations sur l'eau pour le grand public.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les centres de Préparation aux Jeux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la 3<sup>ème</sup> vague de labellisation a été lancée par le COJO,</li> <li>▪ Un point est fait sur quelques projets en cours : bassins d'Epinal et de Cesson-Sevigné,</li> </ul> </li> <li>● Après des années de COVID qui ont amené au report des animations nationales MINIPAG, celles-ci ont pu avoir lieu cette année en Bretagne et en Occitanie et ont été un franc succès. Bravo aux organisateurs.</li> </ul>
<p><b>Information du DTN</b></p>	<p>Les principaux points d'informations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Nouvelle ministre des sports,</li> <li>● Projet gagner en France,</li> <li>● Colloque des cadres techniques sur le thème de la crise des métiers du sport de la fonction publique,</li> <li>● Convention d'objectif signée mi-mai, les contrats de performances sont de 1 640 k€ + 920 k€ en augmentation de 7%,</li> <li>● Les résultats sportifs sont bien lancés avec plusieurs médailles dans les disciplines olympiques, les excellents résultats de la descente.,</li> <li>● Les World Games accueillent le polo et le marathon en juillet aux USA.</li> </ul>

II	THEME	POUR DECISIONS	Responsable
1	<b>Médaille fédérale</b>	<p>Une médaille fédérale d'argent est octroyée à Stéphane PRADEAU, elle lui a été remise lors des championnats du Monde de Descente à Treignac début juin.</p> <p>La décision a été soumise au vote des membres du Conseil Fédéral par Doodle le 16 mai 2022 :  <b>Résultat : 13 votants, 13 pour.</b></p>	D. Le Bellour
2	<b>Fonds de Développement FFCK</b>	<p>Deux demandes sont soumises :</p> <p>- le club de Belfort (9002) pour l'achat d'un dragonboat, qui demande une avance de trésorerie de 6 000 € remboursable en deux échéances.</p> <p><b>Résolution n°1 : Le Conseil Fédéral valide la demande du club de Belfort (6 000 € sur 2 ans)</b>  <b>14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p> <p>- le club de Sully (4564) pour l'achat d'un minibus, qui demande un prêt de 9 000 € remboursable en deux échéances.</p> <p><b>Résolution n°2 : Le Conseil Fédéral valide la demande du club de Sully (9 000 € sur 2 ans)</b>  <b>14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p>	D. Le Bellour
3	<b>Modification de l'article 3 de l'annexe 7 du RI</b>	<p>La proposition est faite de faire passer le nombre de membres de la CNJA (Commission Nationale des Juges et Arbitres) de trois à six membres.</p> <p><b>Résolution n° 3 : Le Conseil Fédéral valide la modification de l'article 3 de l'annexe 7 du Règlement Intérieur (passage de la CNJA de 3 à 6 membres)</b>  <b>14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p>	E. Girard

4	Règlements sportifs	<p>Les évolutions de quatre règlements sportifs et une règle générale sont présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Dragon Boat</u> : mise à jour des catégories d'âge et création d'événements Indoor</li> </ul> <p><b>Résolution n° 4 : Le Conseil Fédéral valide les modifications du règlement Dragon Boat 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Descente</u> : mise à jour des catégories d'âge, création d'un championnat U15 et modification du format des courses de sprint</li> </ul> <p><b>Résolution n° 5 : Le Conseil Fédéral valide les modifications du règlement Descente 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Slalom</u> : mise à jour des catégories d'âge, modification du format des compétitions et séparation championnat de France élite des sélections équipes de France</li> </ul> <p><b>Résolution n° 6 : Le Conseil Fédéral valide les modifications du règlement Slalom 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Kayak Polo</u> : mise à jour des catégories d'âge</li> </ul> <p><b>Résolution n° 7: Le Conseil Fédéral valide les modifications du règlement Kayak Polo 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p> <p>- <u>Règles Générales</u> : Un article est rajouté pour prendre en compte le cas des athlètes en situation de grossesse et ne pas les pénaliser lors de la reprise de l'activité.</p> <p><b>Résolution n° 8 : Le Conseil Fédéral valide l'ajout d'une règle sur les athlètes en situation de grossesse dans les règles générales 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</b></p>	E. Girard
---	---------------------	--	-----------

5	PSF	<p>Le cadrage 2022 est resté proche de celui de l'année précédente ainsi que les règles de répartition pour les CRCK et CDCK. 2 enveloppes sont gérées au niveau national pour soutenir les événements loisirs et les clubs de moins de 20 licenciés.</p> <p>Remarques du CF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des scolaires à organiser et à élargir aux autres actions sociales pour les jeunes.,</li> <li>• La transparence sur les répartitions pourrait être améliorée,</li> <li>• Peu de clubs sur le dispositif 20/20 avec le paradoxe de montants alloués significativement plus importants que la moyenne des dotations aux clubs. Est-ce que dispositif pourrait être orienté sur l'effectif jeune ?</li> <li>• La cohérence du seuil de 1500 € face au dépôt de plusieurs projets pour un même club est à regarder,</li> <li>• Quel est le processus et les critères d'arbitrage sur la répartition de l'enveloppe événementielle ?</li> </ul> <p>Éléments de réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration du critère des effectifs scolaires est une demande qui a émané lors du conseil des territoires, mais est un point à revoir avec les présidents de comités à l'issue de cette première mise en place,</li> <li>• L'ensemble des éléments de la campagne seront transmis aux membres du conseil des territoires, la répartition étant faite sur la base de critères transparents.</li> <li>• Les écoles de pagaie sont bien prises en compte sur le dispositif 20/20,</li> <li>• Les critères objectifs sont à privilégier face à la subjectivité des critères déclaratifs.</li> </ul> <p><b>Résolution n° 9 : Le Conseil Fédéral valide les orientations de la campagne PSF 2022</b>  <b>14 participants, 8 pour, 0 contre, 6 abstentions, adopté à la majorité</b></p> <p>Remarque : Une modification de notre règlement interne sur le dispositif du PSF est à effectuer car le calendrier du Conseil Fédéral (qui doit valider les orientations du PSF) n'est pas en phase avec la remontée des données par l'ANS (critères, délais, montants).</p>	E. Girard
---	-----	---	-----------

6	<b>Modification de la date de l'AG 2022</b>	<p>En raison du changement de la date du congrès de l'ECA, la nouvelle date proposée pour l'AG 2022 est le 1 avril 2023.</p> <p><b>Résolution n° 10 : Le Conseil Fédéral valide la nouvelle date de l'AG 2022 au 1er avril 2023</b> <b><i>14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</i></b></p>	J. Zougrana
---	---	--	-------------

III	Thème	POUR ETUDE	Responsable
1	<b>Nouvelle loi sur le Sport</b>	<p>La loi visant à la démocratisation du sport en France est parue au JO du 3 mars 2022 mais pas les décrets d'application, ce qui retarde sa mise en application dans nos textes.</p> <p>Les principales évolutions portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'exigence du certificat médical fixées par les fédérations,</li> <li>• L'obligation de la parité au sein des instances imposée progressivement jusqu'en 2028,</li> <li>• Le vote des clubs en AG (50% minimum),</li> <li>• La limitation à 3 mandats de présidence,</li> <li>• La représentation des sportifs, des entraîneurs et des arbitres dans les instances.</li> </ul> <p>Ces évolutions nécessiteront la modification des statuts de la FFCK et de ses organes déconcentrés.</p>	E. Girard
2	<b>Programme volontaire PARIS 2024</b>	<p>La clôture de la campagne a été décalée au 1<sup>er</sup> juillet.</p> <p>175 candidats se sont enregistrés sur les 250 places possibles au niveau du Canoë Kayak. Les freins portent principalement sur le non-hébergement et sur les 10 jours de disponibilité imposés.</p> <p>Les candidats viennent de toute la France, l'Île de France regroupe 18% des candidats, suivie par la Bretagne 16% et les Hauts de France 14%.</p> <p>La campagne va être relancée jusqu'à la fin du mois de juillet compte tenu des places restantes.</p> <p>Un point reste à éclaircir sur le processus des candidatures FFCK / COJO, différentes interprétations du dispositif étant faites.</p>	J. Zougrana

IV	Thème	POUR INFORMATION	Responsable
1	PPF	Les arrêtés des PPF seront publiés le 30/06 par l'ANS. Le BEX a demandé au ministère le maintien des dispositifs d'accès national. Vincent Redon reprend la mission sur l'accompagnement des structures du PPF.	L. Roye
2	Maison du Canoë-Kayak	Les travaux de terrassement ont débuté, la pose de la 1ère pierre est prévue le mercredi 22 juin.	J. Zougrana
3	Locaux de Joinville	Une offre d'achat à 730k€ a été déposée, la promesse de vente est en cours d'instruction.	J. Zougrana
4	Suivi budgétaire	Un incident informatique sur les serveurs a provoqué un retard sur le traitement des données comptables. La balance charges/produits dégage un écart positif de 657k€ à date et la trésorerie est à 751k€.	A. Vigoureux

La séance est clôturée à 12h15

Dominique LE BELLOUR  
Président du conseil fédéral

